



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT DE LA COMMISSION ACADEMIQUE
D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES
DE L'ACADEMIE DE BESANCON**

**EPREUVES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AUX EXAMENS
DE LA VOIE GENERALE- TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE**

SESSION 2019

1. La commission

1.1 Organisation et logiciel support

1.2 Principes d'harmonisation

1.3 Liste académique d'APSA

2. Résultats académiques baccalauréats G, T et Pro en CCF session 2019

2.1 Enseignement commun

Inaptitudes et enseignement adapté
Réflexions et perspectives

2.2 Enseignement facultatif

2.3 Enseignement de complément

2.4 Principales harmonisations réalisées

2.5 Réflexions sur l'évolution des résultats sur les 10 dernières années dans votre académie

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP en CCF

3.1 Evolutions suite au changement de modalités (deux épreuves)

3.2 Inaptitudes et enseignement adapté

3.3 Réflexions et perspectives

4. Résultats de l'examen ponctuel :

4.2 Enseignement commun :

Liste académique
Binômes choisis
Résultats
Réflexion sur l'évolution de l'examen ponctuel

4.3 Enseignement facultatif

Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS

5. Réflexions et préconisations pour la session 2020 et éventuellement pour la session 2021 (nouveau Bac GT)

5.1 A destination des établissements

5.2 A destination de la commission nationale

1- La commission académique 2018 – 2019

1-1 Organisation

Président : Monsieur CHANET Jean-François, Recteur de l'académie de BESANÇON.

CHEVAL	Florence	IA-IPR 10, rue de la Convention. BESANÇON (25)
DODANE	Catherine	IA-IPR 10, rue de la Convention. BESANÇON (25)
BARSUS	Christophe	Professeur d'EPS LP J Ferry – DELLE (90)
BOREL	David	Professeur d'EPS Lycée Hyacinthe Friant – POLIGNY (39)
CARTON	Magali	Professeur d'EPS Lycée Georges Colomb - LURE (70)
DETALLE	Fabien	Professeur d'EPS Lycée Jules Haag – BESANCON (25)
DUPOIS	Patrick	Professeur d'EPS. LEGT Georges Cuvier – MONTBÉLIARD (25)
GEORGET	Jean Christophe	Professeur d'EPS Lycée Courbet BELFORT(90)
GHERBI	Mohamed	Professeur d'EPS L.P Condé – BESANÇON (25)
HUGEDET	Chantal	Professeur d'EPS Lycée Belin VESOUL (70)
MICHAUT	Christine	Professeur d'EPS LP Nelson Mandela- AUDINCOURT (25)
NELATON	Laurent	Professeur d'EPS Lycée Paul-Emile Victor - CHAMPAGNOLE (39)
REGNIER	Didier	Professeur d'EPS Lycée Mont-Roland – DOLE (39)
RONGEOT	Agnès	Professeur d'EPS. LEGT Edouard Belin – VESOUL (70)
VERAIN – BRUOT	François	Professeur d'EPS TZR rattaché au secteur de BESANÇON (25)

La commission académique s'est réunie trois fois au cours de l'année 2018-2019.

Ses principaux travaux ont été les suivants :

- La validation des protocoles d'évaluation du contrôle en cours de formation EPS pour l'ensemble des examens : baccalauréat généraux, technologiques, et examens de la voie professionnelle.
- Travaux de lecture et analyse des nouveaux textes programmes lycées (LEGT et voie professionnelle), enseignement commun et enseignement optionnel.
- Contribution à la construction des diaporamas utilisés lors des journées d'information / formation « réforme lycée ».
- Harmonisation et propositions des notes aux différents examens.

Logiciel de traitement des notes

Comme l'année précédente, le logiciel EPSNET apporte un certain nombre d'informations au plan académique. Cependant, son utilisation effective par les équipes d'établissements (regard sur les résultats locaux et analyse au regard des incidences pédagogiques) ainsi que son utilisation comme outil d'harmonisation et de pilotage académique nécessite un approfondissement (notion d'inaptitude/aptitude : IP tel qu'utilisé par le logiciel ne correspond pas aux textes).

- La commission renouvelle sa demande de visualisation des notes obtenues au final par chaque candidat.
- La commission souhaiterait que le logiciel puisse extraire les notes obtenues en cas de DI+DI+Note = note.
- Concernant l'aide à l'harmonisation la commission souhaiterait pouvoir entrer une moyenne au demi-point près (13,5 par exemple).

1-2 Principes d'harmonisation des notes

L'académie de Besançon utilise les mêmes principes d'harmonisation des notes pour les trois diplômes :

- la **modalité 1** : concerne les moyennes générales des établissements
- la **modalité 2** : concerne les moyennes générales des candidats des établissements
- la **modalité 3** : prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats, corrélée à une trop faible moyenne des candidates ou à une trop forte moyenne des candidats

La procédure mise en place par la commission est la suivante, dès l'harmonisation effectuée les établissements concernés reçoivent un courrier leur indiquant l'harmonisation effectuée pour leur établissement. Le rapport académique est publié sur le site académique.

1-3 liste académique d'APSA

Liste académique Baccalauréat général et technologique CCF	Liste académique Baccalauréat professionnel CCF	Liste académique Examens CAP –BEP CCF
Aérobic-Step CP3	Aérobic-Step CP3	Aérobic-Step CP3
Run-Arc CP2	Run-Arc CP2	Run-Arc CP2
Biathlon (course/tir) CP5	Biathlon (course /tir) CP5	Biathlon (course/tir) CP5
Ultimate Frisbee CP4	Ultimate Frisbee CP4	Ultimate Frisbee CP4

2-Résultats académiques de la session 2019 au baccalauréat général et technologique

2-1-Enseignement commun : contrôle en cours de formation

Observations générales

Comparaison des moyennes générales par examens des voies générale, technologique et professionnelle :

Sessions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Baccalauréat général	13,45	13,40	13,52	13,58	13,73	13,69	13,78	13,94	13,99	14,15
Baccalauréat technologique	12,50	12,67	12,67	12,58	12,68	12,65	12,91	12,89	13,64	12,61
Différence	0,95	0,73	0,85	1,00	1,05	1,04	0,87	1,05	0,33	1,54
Baccalauréat GT	13,14	13,17	13,26	13,30	13,43	13,42	13,57	13,67	13,63	13,73
Baccalauréat professionnel	12,68	12,65	12,62	12,70	12,72	12,75	12,79	12,74	12,85	12,97
Différence	0,46	0,52	0,64	0,6	0,71	0,67	0,88	0,93	0,78	0,76

Observations :

La moyenne générale est en hausse pour le baccalauréat général et baccalauréat professionnel. L'écart des moyennes entre le baccalauréat général et le baccalauréat technologique s'est creusé. La filière technologique a perdu 1 point.

L'écart entre la moyenne générale du baccalauréat GT et du baccalauréat professionnel se maintient. (0,76).

Le pourcentage des élèves inaptes totaux stabilisé à environ 3.5%, nous invite à la vigilance.

Comparaison des moyennes générales par genre :

Sessions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Candidates baccalauréats GT	12,60	12,65	12,83	12,94	13,12	13,17	13,34	13,41	13,46	13,57
Candidats baccalauréats GT	13,77	13,76	13,79	13,74	13,81	13,72	13,84	13,96	13,83	13,91
Différence	- 1,17	- 1,11	- 0,96	- 0,80	- 0,69	-0,55	-0,50	-0,55	-0,37	-0,34
Candidates baccalauréat professionnel	12,11	11,88	11,93	12,09	12,29	12,26	12,26	12,32	12,39	12,55
Candidats baccalauréats professionnel	12,98	13,16	12,93	13,00	12,99	13,03	13,13	12,99	13,09	13,22
Différence	-0,87	-1,28	-1,00	-0,91	-0,70	-0,77	-0,91	-0,66	-0,70	-0,67

Observations :

Le différentiel candidates / candidats est au plus bas depuis les cinq dernières années, et se rapproche d'une véritable équité dans l'évaluation.

Les moyennes des candidates augmentent de 0,11 point et les moyennes des candidats augmentent de 0,08 point pour le baccalauréat GT.

Les moyennes des candidates augmentent de 0,16 point et les moyennes des candidats augmentent de 0,13 point pour le baccalauréat professionnel.

En cinq ans, la moyenne des candidates continue d'augmenter régulièrement et celle des candidats se stabilise.

Inaptitudes et enseignement adapté

Évolution des inaptes totaux sur les 10 dernières sessions :

Sessions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Moyennes générales baccalauréats G.T.	13,14	13,17	13,26	13,30	13,43	13,42	13,57	13,67	13,63	13,73
Effectifs	7967	7667	7675	7792	7820	7680	7618	8003	8638	8305
Inaptes Totaux (%)	3,01	3,21	3,00	3,60	3,20	3,01	2,93	3,12	3,72	3,55
Moyennes générales Baccalauréat PRO	12,68	12,65	12,62	12,70	12,72	12,75	12,79	12,74	12,85	12,97
Effectifs	1918	2860	3717	3098	3340	3013	3125	3170	3205	3142
Inaptes totaux (%)	3,96	6,70	4,43	2,97	3,80	4,1	4,26	3,78	3,37	4,48

Statistiques détaillées session 2019

Inaptitudes

Répartition des candidats	Nombre candidats	%	Nombre candidates	%	Nombre total
Contrôle adapté	4	0,21%	13	1,04%	17
Inaptes totaux	44	2,32%	97	7,78%	141
Inaptes partiels	118	6,23%	82	6,58%	200
Protocoles standards	1729	91,24%	1055	84,60%	2784
Total candidats	1895	100%	1247	100%	3142

2-2-Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation

Observations générales - SESSION 2019

	Nombres de candidates	Moyenne	Nombres Candidats	Moyenne	Nombre total	Moyenne Générale
Total Général Baccalauréat GT	112	14,65	211	14,34	323	14,48

Réflexions et perspectives

Nous observons une équité entre les candidates et les candidats.

Nous constatons un rapport candidates/candidats d'environ 1/3 pour 2/3 stable depuis plusieurs années et notons une réussite accrue des filles dans cet enseignement.

2-3-Enseignement de complément

Observations générales

EXAMENS	Effectifs Filles	Moyenne Filles	Effectifs Garçons	Moyenne Garçons	Effectif Total	Moyenne Générale
BACCALAUREAT GENERAL	45	16,96	31	17,53	76	17,19
BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE	6	16,33	1	16,00	7	16,28
Total	51	16,89	32	17,48	83	17,12

2-4-Principales harmonisations réalisées

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les 3 modalités d'harmonisation suivantes pour la session 2019 :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidats des établissements,
- la modalité 3 concerne la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats des établissements.

Décisions d'harmonisation baccalauréat GT

- Concernant les modalités 1-2: aucun établissement n'a été harmonisé.
- Concernant la modalité 3: cinq établissements ont été harmonisés.

Décisions d'harmonisation baccalauréat professionnel

- Concernant les modalités 1: quatre établissements ont été harmonisés.
- Concernant la modalité 3 : six établissements ont été harmonisés.
- Concernant la modalité 3 : six établissements ont été harmonisés.

2-5-Réflexions sur l'évolution des résultats sur les 10 dernières années dans l'académie

Selon 3 axes d'analyse en cohérence avec les priorités dégagées au niveau académique

- *L'équité candidats /candidates*

Nous notons, pour la session 2019, une relative stabilité du différentiel candidates / candidats (de 0,66 à 0,67 point), même si l'évolution depuis 10 ans montre une réelle augmentation des résultats obtenus par les candidates ;

Cependant, nous constatons une trop grande diversité de résultats. Un nombre significatif d'établissements présente des différentiels importants avec un écart filles/garçons supérieur à 2.

Le différentiel académique même s'il est un bon indicateur du travail effectué par les établissements ne reste qu'une moyenne.

- *La vigilance à porter entre les résultats obtenus aux différents baccalauréats (général, technologique et professionnel)*

Nous pouvons constater, malgré la vigilance demandée aux équipes pédagogiques, un écart qui se creuse dans les résultats obtenus aux différents baccalauréats en faveur du baccalauréat général.

- *La nécessaire attention à porter aux inaptes totaux et partiels*

Les données extraites EPSNET depuis 10 ans ne permettent pas une analyse pertinente de l'évolution du pourcentage d'inaptes totaux par type de baccalauréat. Ce taux est relativement stable tant pour le baccalauréat GT que pour le baccalauréat professionnel.

Le faible nombre d'élèves concerné (0,54%) par un contrôle adapté ne permet pas une analyse significative. Cependant nous constatons une stabilisation du nombre de candidats ayant bénéficié d'un contrôle adapté conformément aux orientations académiques.

La commission académique encourage les équipes d'établissements à porter une attention particulière aux candidats en situation d'inaptitude.

3-Résultats académiques de la session au C.A.P. – B.E.P en CCF

3-1-Évolutions suite au changement de modalités (deux épreuves)

CAP-BEP	2015	2016	2017	2018	2019
Moyenne générale	12,54	12.39	12.42	13,03	12,92
Effectif total	4745	4667	4729	4648	4462
Ecart type	3,96	4.09	4.02	3.84	4,00
Moyenne générale candidates	12,03	11.92	11.75	12,49	12,57
Effectif candidates	1798	1750	1715	1755	1631
Moyenne générale candidats	12.83	12.64	12.78	13,34	13,12
Effectif candidats	2947	2917	3014	2893	2831
Différentiel candidats/candidates	+0.80	+0.72	+1.03	+0,85	+0,55
Inaptes totaux	3,43%	2.97%	2.91%	3.08%	2,95%

A noter :

La différence de moyenne entre les candidates et les candidats est cette année de 0,55 en faveur des candidats (0,85 en 2018).

On note que le nombre de candidates inaptes (4,84%) et le nombre de candidats inaptes (1,87%) est sensiblement identique à ceux de l'année dernière. Il en est de même pour le pourcentage de candidats inaptes totaux (garçons et filles confondus).

3-1-1-Décisions d'harmonisation

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les 3 modalités d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidats des établissements,
- la modalité 3 concerne la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats des établissements.

Observations et décisions en 2019 :

- Concernant la modalité 1 : 3 établissements ont été harmonisés.
- Concernant la modalité 2 : 1 établissement a été harmonisé.
- Concernant la modalité 3 : 9 établissements ont été harmonisés.

3-2-Inaptitudes et enseignement adapté

Inaptitudes :

SESSION	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effectif candidates	1913	1798	1750	1715	1755	1631
Effectif candidats	2972	2947	2917	3014	2893	2831
Moyenne générale	12,38	12,83	12,39	12.42	13,03	12,92
Inaptes totaux	3.31%	3,43%	2,97%	2.91%	3,08%	2,96%

Inaptes totaux :

- 132 candidats (tes) au total soit 2,96 % de l'effectif total,
- 79 candidates, soit 4,84% de l'effectif des candidates,
- 53 candidats, soit 1,87 % de l'effectif des candidats.

3-3-Réflexions et perspectives

Le différentiel filles/garçons est encore en baisse (significative) cette année : 0,55. Les équipes doivent poursuivre leurs efforts et donc rester vigilantes.

En effet :

- nous constatons qu'un nombre significatif d'établissements présente encore des différentiels importants et sont, dès lors, harmonisés. Le différentiel académique même s'il est un bon indicateur du travail effectué par les établissements ne reste qu'une moyenne.
- l'analyse des offres de formation par genre montre une persistance du modèle masculin conduisant les candidats quels que soient les effectifs à obtenir dans la plupart des cas de meilleurs résultats que les candidates.

4-Résultats de l'examen ponctuel

4-1 Enseignement commun

Baccalauréat GT :

	ÉPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES BAC GT								
	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
Gym / TT	0	0%		0	0%		0	0%	0,00
3X500 / Badminton	29	78,38%	12,72	19	63,33%	11,69	48	71,64%	12,31
3X500 / TT	5	13,51%	16,00	3	10,00%	9,33	8	11,94%	13,50
Gym/ Badminton	2	5,41%	12,00	5	16,67%	13,40	7	10,45%	13,00
Badminton/Sauvetage	1	2,70%	15,00	3	10,00%	13,67	4	5,97%	14,00
Total	37	100,00%	13,19	30	100,00%	11,94	67	100,00%	12,63

L'effectif peu important des candidats invite à la prudence concernant l'analyse. Nous observons un différentiel de 0,90 en faveur des candidats et candidates évalués en CCF.

Nous pouvons néanmoins noter une tendance forte au choix du binôme demi-fond –badminton.

Les activités « gymnastique et sauvetage » restent très peu choisies.

Baccalauréat professionnel :

	ÉPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES BAC PRO								
	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
Gym / TT							0		
3X500 / Badminton	9	90,00%	13,00	1	50,00%	11,00	10	83,33%	12,80
3X500 / TT	1	10,00%	19,00	1	50,00%	15,00	2	16,67%	17,00
Gym / Badminton							0		
Badminton / Sauvetage							0		
Total	10	100,00%	13,60	2	100,00%	13,00	12	100,00%	13,50

Contrairement aux années précédentes, nous constatons cette année un différentiel de 0,53 en faveur des moyennes obtenues par les candidates et candidates aux épreuves ponctuelles obligatoires.

Nous pouvons également nous interroger sur le fonctionnement en binômes ou les propositions d'APSA par la commission nationale.

CAP-BEP :

	EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES CAP BEP								
	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
Gym/TT	6	3,57%	13,33	3	4,17%	12,00	9	3,75%	12,89
3X500 / Badminton	119	70,83%	13,65	44	61,11%	11,41	163	67,92%	13,05
3X500 / TT	26	15,48%	13,89	10	13,89%	12,40	36	15,00%	13,48
Gym / Badminton	6	3,57%	13,67	9	12,50%	12,11	15	6,25%	12,73
Badminton /Sauvetage	11	6,55%	10,27	6	8,33%	12,17	17	7,08%	10,94
Total	168	100%	13,46	72	100%	11,72	240	100%	12,94

Réflexions et perspectives :

Comme pour les sessions précédentes, nous notons un déséquilibre important dans le choix des binômes.

Le binôme le plus choisi reste celui du demi-fond - badminton.

Les activités sauvetage et gymnastique restent très peu choisies.

Le différentiel de 1,74 entre les candidats et les candidates, inverse une tendance qui paraissait se dessiner ces dernières années. Le faible effectif invite à la prudence de ces analyses.

Nous notons un fort taux d'absence : 33%. Ce taux d'absence concerne essentiellement les candidats isolés ou en dispositif passerelle.

4-2- Enseignement facultatif**Enseignement facultatif baccalauréat général et technologique :**

EPREUVES FACULTATIVES PONCTUELLES									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
Natation	81	22,25%	10,40	76	21,78%	12,45	157	22,02%	11,39
Judo	25	6,87%	14,00	23	6,59%	16,08	48	6,73%	15,00
Tennis	59	16,21%	12,23	18	5,16%	15,39	77	10,80%	12,97
Handball	5	1,37%	17,00	132	37,82%	13,58	137	19,21%	13,70
Danse	194	53,30%	11,91	100	28,65%	13,25	294	41,23%	12,37
TOTAL	364	100%	11,84	349	100,00%	13,50	713	100%	12,65

Enseignement facultatif baccalauréat professionnel :

EPREUVES FACULTATIVES PONCTUELLES									
	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
Natation	4	8,00%	8,25				4	7,41%	8,25
Judo	6	12,00%	15,17				6	11,11%	15,17
Tennis	5	10,00%	7,80	1	25,00%	13,00	6	11,11%	8,67
Handball				2	50,00%	10,00	2	3,70%	10,00
Danse	35	70,00%	7,43	1	25,00%	14,00	36	66,67%	7,61
TOTAL	50	100,00%	8,46	4	100,00%	11,75	54	100,00%	8,71

Réflexions sur l'évolution de l'examen ponctuel :

Le différentiel en contrôle ponctuel facultatif entre les candidats du baccalauréat général et les candidats du baccalauréat professionnel reste important (+ 3,94).

Observations spécifiques concernant les sportifs de haut niveau et podiums UNSS :

SHN - HNSS - JO						
BAC GT - SHN	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondus	31	19,13	23	19,31	54	19,21
BAC GT - HNSS	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondus	20	18,95	21	18,95	41	18,95
BAC GT - JO	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondus	11	18,45	13	19,00	24	18,75
BAC PRO- SHN	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondus	5	19,40			5	19,40
BAC PRO - HNSS	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondus	5	18,80	8	18,38	13	18,54
BAC PRO - JO	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondus					0	0,00

5-Réflexions et préconisations pour la session 2020

5-1 - À destination des établissements

En cohérence avec les réflexions et perspectives proposées pour chaque diplôme nous poursuivons les 4 axes de transformation suivants :

- L'équité entre les candidats et les candidates.
- La nécessaire attention à porter aux inaptés totaux et partiels afin que chaque candidat puisse être évalué avec un protocole adapté.
- L'équité entre les candidats des différentes séries.
- L'équité entre les candidats des baccalauréats généraux et les candidats des baccalauréats technologiques.
- Une attention particulière à l'inscription des élèves de bac professionnel à l'épreuve d'option ponctuelle.

Nous encourageons fortement les équipes à mettre en place une commission d'établissement au cours de laquelle seront examinés les inaptitudes ainsi que les résultats de l'établissement en EPS dans les différents diplômes.

Cette commission doit pouvoir mettre en relation les services de santé de l'établissement, l'équipe administrative et les enseignants d'EPS. Cette occasion de réfléchir aux offres de formation et aux protocoles adaptés nous semble essentielle.

5-2 - À destination de la commission nationale

Nous réitérons nos souhaits des années précédentes :

Nous souhaiterions que le logiciel EPSNET puisse être utilisé par les établissements scolaires pour le pilotage de leur projet pédagogique ce qui nécessite :

- que les enseignants aient une connaissance immédiate de la note attribuée au candidat,
- que l'extraction des données soit possible en extraction dès leur validation, ce qui n'est pas le cas.

Nous souhaiterions également une harmonisation des notions utilisées dans EPSNET précisées, par ailleurs dans les textes réglementant la profession (exemple : la notion d'inaptitude partielle).

La commission souhaiterait que le logiciel puisse extraire les notes obtenues en cas de $DI+DI+Note = Note$
Concernant l'aide à l'harmonisation La commission souhaiterait pouvoir entrer une moyenne au demi-point près (13,5 par exemple).

Concernant l'enseignement obligatoire ponctuel : Un fort absentéisme cette année laisse apparaître qu'il s'agit de candidats en dispositif passerelle : nous souhaiterions que tout élève scolarisé ne soit pas obligé de repasser l'EPS en ponctuel et puisse conserver sa note d'EPS.

Nous souhaiterions que les taux de fréquentation constatés sur les différentes activités du contrôle ponctuel servent d'appui au choix des nouvelles activités nationales proposées à partir de la session 2021.

L'inspection Pédagogique Régionale remercie vivement l'ensemble des membres de la commission Académique ainsi que les collaborateurs de la DEC pour l'aide apportée à la rédaction de ce rapport.